

DES ABEILLES DANS NOS JARRES

POUR UN PEU DE DOUCEUR DANS NOS POTS

par François et Claudette CARRAZÉ,

avec la collaboration de Daniel Brentchaloff, Jeannine de Ridder, Michel James et
Pierre Nicolini.

Après une longue succession de rencontres et d'échanges d'informations coordonnés par Daniel Brentchaloff, quelques fragments de jarres estampillées viennent de faire leur entrée dans les collections du musée d'histoire de Fréjus. Il n'y a pas de quoi pavoiser car ces tessons n'auraient qu'un intérêt céramologique s'ils avaient été exhumés du fond d'un jardin. Mais l'environnement très particulier de leur découverte mériterait une attention particulière et une approche plus poussée qui sera peut-être provoquée par ces quelques pages.

Au cours d'une étude générale sur les apiers¹ varois, Michel James a mis en lumière la redécouverte et la description par Jeannine de Ridder de deux ruchers anciens dans le massif de l'Estérel². Les deux sites sont situés entre les terroirs de Fréjus et de Saint-Raphaël, de part et d'autre de l'habitat fortifié édifié à la fin de l'Âge du Fer sur le *Bonnet du Capelan*. Ces deux organisations bien spécifiques d'un espace collinaire avaient précédemment déjà fait l'objet d'observations et du constat de la présence d'une concentration remarquable de tessons de céramique éparpillés sur le sol. Ces ruchers ne sont pas trop éloignés du lieu-dit *la Péguière* de Boulouris où les gemmeurs venaient autrefois récolter la résine qui s'écoule de longues entailles faites sur le tronc des pins. Des poteries y ont aussi été recueillies dont deux estampilles sur jarres offertes au musée par A. Martin-Siegfried (Fig. 03).

Le rapport de Michel James insiste sur la présence de tas de tessons de poteries brisées alignés le long des restanques des apiers respectivement dénommés Bas Malpey et Carrefour Castelly. Il en conclut que ces céramiques ont été utilisées en tant que ruche, fonction que, dans les limites de ses connaissances, il estime exceptionnelle dans le Var. La communication de Jeannine de Ridder souligne les nombreux tessons de jarres en terre cuite et autres céramiques éparses au Bas Malpey et sur l'autre site qu'elle nomme *la Péguière*. Pierre Nicolini qui s'est rendu sur les lieux confirme la variété des modèles de poterie examinés sur place.

La présence d'une telle quantité de céramiques de formes diverses à l'emplacement d'aménagements destinés à recevoir des ruches peut à première vue surprendre. Mais, dans l'environnement proche d'ateliers de fabrication, le prix modique de la poterie, voire la possibilité de la troquer contre un produit agricole, a conduit les apiculteur à préférer un temps les ustensiles en terre cuite à ceux fabriqués en bois ou en métal. Les musées d'Arts et Traditions Populaires et les collectionneurs possèdent encore bien des exemplaires de ces pots bruts ou vernissés dont la forme diffère souvent d'une région à une autre. Ils pourraient servir de référence pour identifier et attribuer une fonction aux tessons des deux apiers du Bonnet du Capelan.

Comme l'ont fait Michel James et Jeannine de Ridder, nous traiterons séparément les jarres et les autres formes de céramiques.

LES JARRES.

LES JARRES-RUCHES.

Michel James suggère l'utilisation de jarres pour servir de ruches. Il n'y a pas grand-chose à rajouter au développement de son hypothèse si ce ne sont les 150 litres et les 60 kg de la jarre de 80 cm de haut qu'il décrit et qui sont très nettement supérieurs à ceux d'une ruche ordinaire. La chose n'est pas impossible, mais elle demande à être confirmée par l'examen d'autres exemplaires reconstitués. Les fragments de cols portant les estampilles, que l'auteur situe par erreur sur le fond des jarres, voisinent avec les fonds découverts en place, attestant que la totalité de la forme est représentée sur le site. La disposition des emplacements de ruches sur les deux sites correspond à un ensemble de plus de soixante dix jarres : une petite fortune à l'époque, à moins qu'il ne s'agisse de rebuts réemployés comme ce fut le cas à Biot, autre village producteur de pots. Dans son ouvrage consacré aux jarres en Provence Edmond Mari décrit d'importants aménagements de terrasses cultivables et des murs en partie constitués de séries de jarres entières. D'autres étaient jetées dans les carrières d'argile pour les combler.

Pour nos deux apiers, il faut aussi prendre en considération le transport et le déplacement de jarres lourdes, fragiles, volumineuses et dénuées d'accessoire de manipulation. Le déplacement de ruches en bois faciles à prendre à deux mains, pesant entre vingt et quarante kg est beaucoup plus aisé et peut se répéter sans risque.

Il serait donc plus rationnel d'imaginer des jarres tronquées du fond ou du col servant de ruche. Mais si l'utilisation occasionnelle de deux ou trois jarres ainsi mutilées est plausible, là aussi le nombre estimé des ruches fait hésiter à s'engager dans une telle hypothèse.

Le nombre élevé des tas de tessons écarte une autre possibilité, celle de l'utilisation de jarres spécifiques à contenir le miel. Nombreuses dans les mielleries espagnoles (fig. 01 et 15), en particulier au centre du pays, elles ont été fabriquées à Torrejoncillo³. À ce jour, nous n'en n'avons identifié aucun exemplaire de fabrication provençale, ni même languedocienne.



Fig. 01 :
Jarre espagnole à miel.
Province de Cáceres.
La collerette concave
sert à y mettre de l'eau.

Les fragments complémentaires les uns des autres que l'auteur a récoltés par curiosité et recollés ne représentent qu'une portion de jarre. Nos ancêtres de la préhistoire ou encore

maintenant les populations primitives utilisent fréquemment comme écuelle, pelle ou couvercle les larges tessons de leurs grosses poteries brisées. Ces larges portions de jarres auraient alors eut une autre fonction : couvrir les ruches, spécialement celles de section ronde taillées dans des troncs d'arbres (fig. 02).



Fig. 02 : Ruche en tronc d'arbre et son couvercle (Musée des Vallées Cévenoles).

LES ESTAMPILLES SUR JARRES.

Les Estampilles de la Péguière de Boulouris (fig. 03).

Ces deux estampilles sont connues de Mari. La première marque datée du XVII^e siècle est attribuée par l'auteur aux ateliers de Fréjus. Sa signification reste obscure, et nous n'en connaissons aucun autre exemplaire. La seconde provient fort probablement de la même matrice que celle observée sur une jarrette à Entrevennes (Alpes-de-Haute-Provence) sur laquelle on devine, de part et d'autre du pied de la fleur de lys, les lettres S et B (fig. 04). La lecture est confirmée par le dessin d'Edmond Mari qui date cette marque de la fin du XVII^e siècle et situe sa fabrication dans une manufacture de Biot.



Fig. 03 : Estampilles de la Péguière de Boulouris.



Fig. 04 : Jarrette et marque d'Entrevennes.

Les estampilles du Bas-Malpey et de la Péguière du Bonnet du Capelan (fig.05 à 08).

Parmi les fragments recueillis sur les deux sites par Jeannine de Ridder figurent des tessons de cols de jarres portant des estampilles. Ils ont été photographiés par M. James et les marques ont été dessinées par S. Roucole.

Trois tessons portent des marques identiques difficiles à lire car le tampon utilisé pour les estamper semble assez usé (fig. 05). Au centre de l'estampille est figuré un écu surmonté d'une couronne fleurdelisée, à la manière de la marque héraldique d'Henri III déjà décrite⁴ dans un précédent bulletin. Le bas de la couronne forme aussi le dessus de l'écu dans lequel il est possible de deviner deux ou trois petites fleurs de lys. Généralement les armes de France portent deux fleurs de lys au cœur de l'écu et une en pointe. Il en est de même pour la totalité des marques sur jarres connues portant ce symbole. Exceptionnellement c'est ici l'inverse. À gauche de l'écu une tige rectiligne oblique suggère la palme qui est représentée sur plusieurs marques des ateliers de Fréjus. L'ensemble est entouré d'une suite de motifs en relief difficiles à déchiffrer. Il pourrait s'agir de lettres mais aussi du fameux collier de l'Ordre du Saint-Esprit identifié par Daniel Brentchaloff sur un tesson de jarre de l'atelier C 84 à Fréjus. Le tout est cerclé d'un jonc en relief. Ces cinq caractères similaires sur des estampilles de dimensions pratiquement identiques nous conduisent à proposer une même lecture des marques du Bas-Malpey et de celle de l'atelier fréjusien.



Fig. 05 : Le Bas-Malpey : trois tessons portant une marque identique à l'écu fleurdelisé.

Un quatrième tesson a été trouvé à la Péguière du Bas-Malpey. Y sont figurées les lettres L (ou b) et S de part et d'autre d'une fleur de lys. L'ensemble est inscrit dans une sorte d'écu en cartouche, ou entre deux arbustes sans feuilles. Au dessus une large couronne fleurdelisée repose sur un jonc circulaire tronqué assez épais. Cette estampille n'est pas connue de Mari et aucun autre exemplaire ne figure dans les publications récentes. Elle était donc jusqu'à présent inédite et reste non identifiée.



Fig. 06 : Tesson estampillé découvert à la Péguière du Bas-Malpey.

Un cinquième fragment est trois fois estampillé d'une même marque bien connue : à l'intérieur d'un périmètre de chevrons, une grosse fleur de lys est bordée des lettres A et C au-dessus et de deux étoiles à huit branches au-dessous. Elle provient de la même matrice que celle d'une jarre du couvent de Saint-Maximin, d'une autre à Cotignac et d'une troisième visible au musée de Biot. Cette estampille fait partie d'une série comptant au moins quatre autres variantes qui sont de même conception qu'un cachet à grosse fleur de lys entouré du nom CLAUDON ACARON⁵. La relation entre ces marques et celle du potier biotois n'est pas prouvée, mais elle est bien tentante.

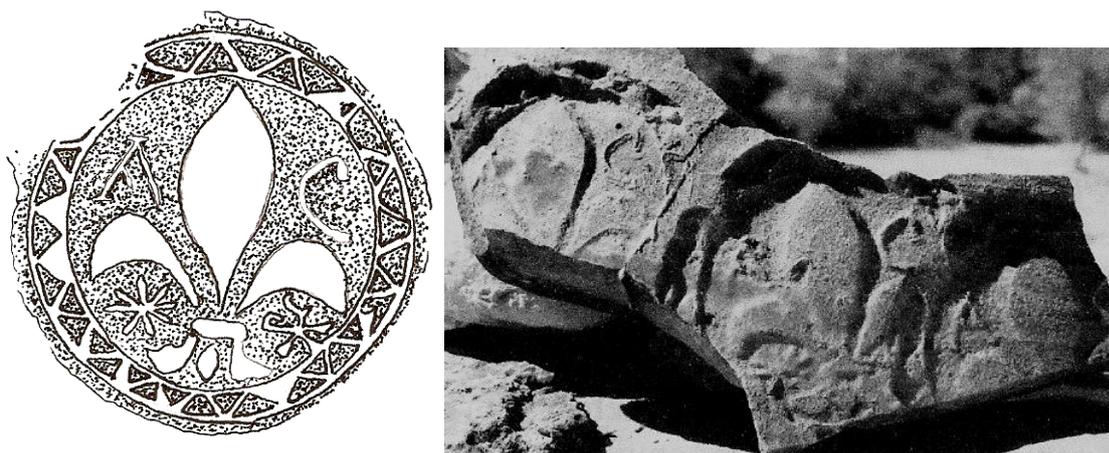


Fig. 07 : Estampille AC de Saint-Maximin et tesson du Bas-Malpey.

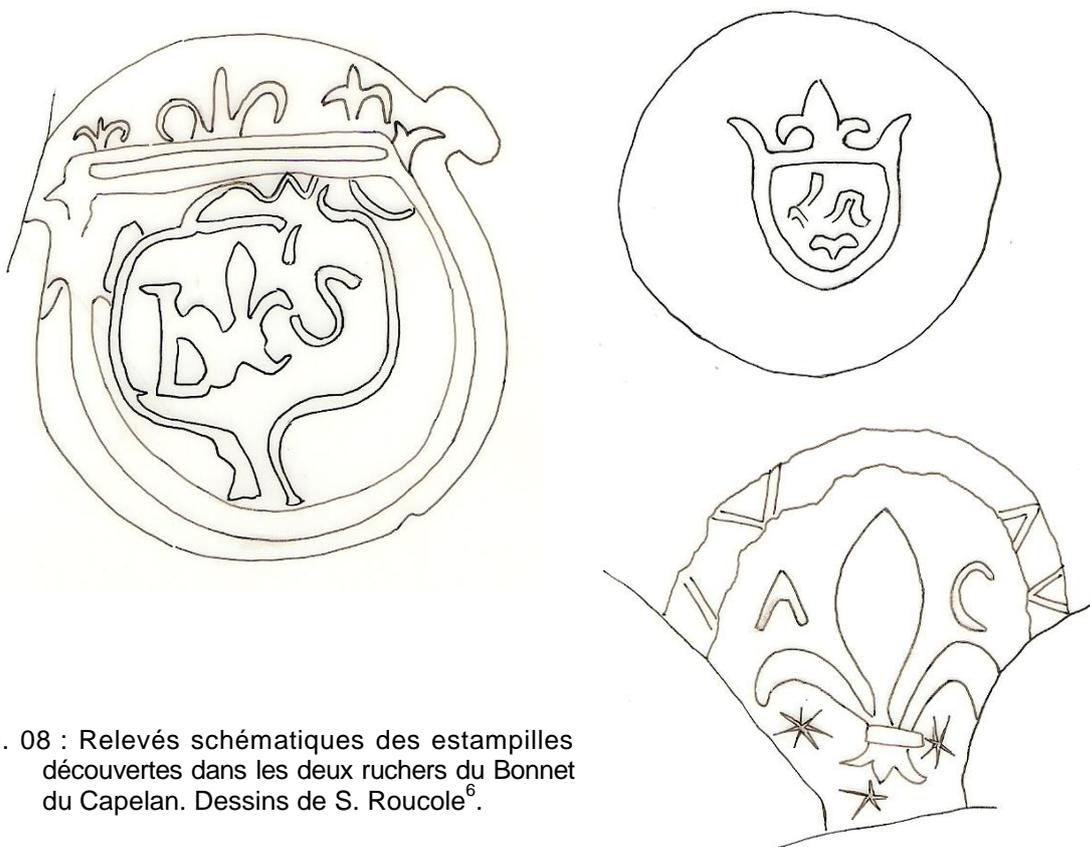


Fig. 08 : Relevés schématiques des estampilles découvertes dans les deux ruchers du Bonnet du Capelan. Dessins de S. Roucole⁶.

Si la présence toute proche d'ateliers de fabrication de jarres nous a fait supposer la réutilisation de rebuts de cuisson poreux ou fendus pour y loger les essaims d'abeilles, le nombre des poteries et la diversité de leur provenance, attestée par les estampilles qu'elles portent, dirigent nos investigations vers la récupération d'ustensiles entiers inutilisables ou fragmentés trouvés dans une propriété oléicole, un moulin à huile, un entrepôt portuaire ou le magasin d'un négociant.

LES AUTRES FORMES DE POTERIE

COUVERCLES ET SOCLES DE RUCHES.

Nous avons évoqué plus haut l'utilisation de larges fragments de jarres en tant que couvercle de ruche. Mais il semble aussi que les apiculteurs se soient tournés vers les artisans de la terre cuite afin de pourvoir à leurs besoins.

Dans les Cévennes c'est un large rondeau à bord droit (fig. 02) qui chapeaute la ruche alors qu'en Centre-Var une conque brute, peu profonde mais large de près de 50 cm, probablement tournée par un potier local, est utilisée à Cotignac (fig. 09). Entre Bras et le Val un apiculteur se servait d'un rondeau simple, non vernissé, de 40 cm de diamètre et 3 cm d'épaisseur, fabriqué à la tuilerie toute proche, (fig. 10). Un certain nombre de ces rondeaux était entreposé dans un cabanon sans qu'il soit possible de déterminer s'ils étaient destinés à recevoir ou à couvrir les ruches.

Dans ces deux derniers cas l'outil de terre cuite est utilisé tout à côté de l'atelier de fabrication. C'est l'opportunité qui amène l'apiculteur à commander un ustensile à son voisin potier qui n'en fait toutefois pas une forme inscrite à son catalogue.



Fig. 09 : Conque de Cotignac.

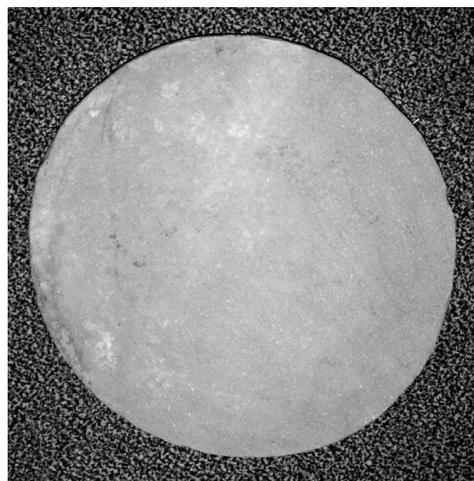


Fig. 10 : Rondeau du Val.

NOURRISSOIRS À ABEILLES

En hiver, les apiculteurs assurent la nourriture des abeilles au sein même de la ruche à l'aide d'un ustensile souvent bricolé avec du bois mais aussi acheté tout fait en métal chez Manufrance. Il semble que certains potiers en aient fabriqués en quantité dans le Jura et dans le Dauphiné, mais il en existe aussi en Ardèche, dans le Lauraguais et dans le haut Quercy.

Le nourrissoir est une écuelle à paroi droite d'une vingtaine de cm de diamètre pour environ 7 cm de hauteur (fig. 11). Il est traversé en son centre par un tube ouvert dessus et dessous pour laisser circuler les abeilles. L'orifice supérieur est situé un peu en

dessous du niveau de l'écuelle de manière à ce que les abeilles puissent accéder à la nourriture répandue dans l'ustensile. Le nourrissoir est obturé par un couvercle. Afin d'en assurer l'approvisionnement régulier il est muni sur le côté d'un petit goulot qui débouche sur des fentes de la paroi ; elles ne sont pas assez larges pour que les abeilles puissent sortir. Ce peut aussi être le couvercle qui est percé et muni d'une tige en bois ou d'un bouchon de liège.



Fig. 11. Nourrissoir des environs de Clionsclat (Drôme) avec goulot latéral de remplissage.

ENFUMOIRS A ABEILLES

Afin de plonger les abeilles dans la somnolence, les apiculteurs enfument les ruches avant de s'en approcher. Il existe des ustensiles en fer blanc ou des sortes de soufflets destinés à envoyer la fumée en direction des abeilles. À partir d'une des formes de leur catalogue, les potiers ont ajouté des accessoires destinés à faciliter l'utilisation du vase devenu enfumoir. Un goulot collé au bas de la panse permet de souffler vers l'intérieur de l'enfumoir afin d'attiser la combustion de l'herbe ou de la paille qu'il contient et de pousser ainsi la fumée vers l'embouchure. Un manche tubulaire ou des anses servent à manipuler l'ustensile. Nous retrouvons de tels objets en Périgord, dans les Landes et le Lot, en Haute-Loire, dans le Cantal, en Aveyron, en Ardèche (fig. 12) et en Provence orientale.

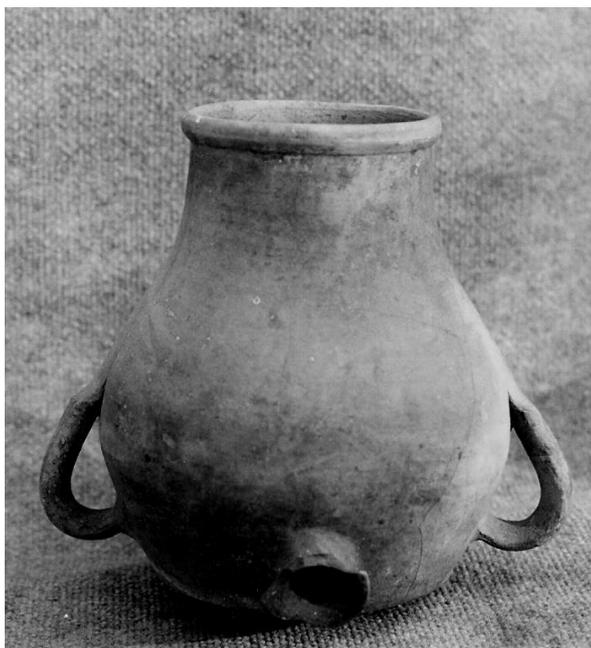


Fig. 12 : Enfumoir ardéchois à deux anses latérales.

MOBILIER DES ABRIS A RUCHES ET DES MIELLERIES

Lorsque les ruches sont mises à l'abri dans un cabanon, dans les combles d'une bastide ou d'une habitation, il est nécessaire que les abeilles puissent circuler et sortir à l'extérieur. Il en va de même lorsque les ruches font partie de la construction même d'un *apié forestier*. La communication avec l'extérieur se fait par un trou d'envol qui interdit aux parasites de pénétrer dans la ruche après avoir grimpé le long du mur. La céramique vernissée est le matériau idéal pour un tel accessoire. Comme c'est le cas pour les pigeonniers, on utilise des carreaux vernissés pour tapisser sur toute sa profondeur les parois de la fente qui sert de trou d'envol. Ce trou horizontal est légèrement incliné de l'intérieur vers l'extérieur pour favoriser l'impossibilité de se déplacer sur sa surface vitrifiée. Un potier du Val, et ce ne doit pas être le seul, a fabriqué un élément architectural plus facile à poser et plus efficace car sans interruption de sa surface vernissée. Après avoir tourné un cylindre légèrement conique d'une trentaine de cm de hauteur, il l'écrase pour former un tube de section ovale, presque rectangulaire (fig.13). Une fois séché, l'élément est vernissé avant d'être cuit. La fente qui débouche horizontalement à ras du mur mesure trente centimètres de large pour quatre centimètres de haut.

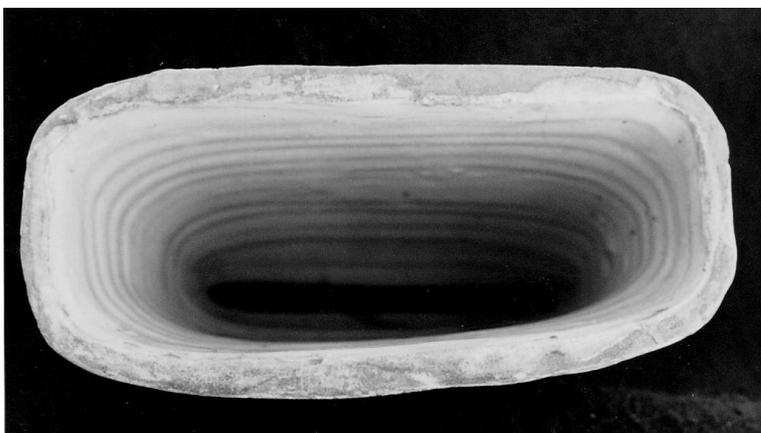


Fig. 13 : Trou d'envol pour apié fermé. L'ouverture au premier plan est celle de l'intérieur de la ruche.

Dans le même but d'éviter que les fourmis ne viennent au contact du miel, les apiculteurs utilisent des pièges placés à proximité des ruches. Il est possible que ceux fabriqués à Vallauris pour être disposés au pied des arbres fruitiers aient également été utiles dans les ruchers.



Fig. 14 : Piège à fourmi de Vallauris (Alpes-Maritimes) et son couvercle. Le pot est rempli de mélasse dans laquelle les insectes viennent s'engluer.

Le miel une fois récolté est emmagasiné sur place dans un récipient assez important. Jarres, jarrettes et jarrons en terre cuite vernissée à l'intérieur feront parfaitement office de maturateur avant que l'apiculteur ne détaille son produit dans des pots de contenance calibrée présents dans le catalogue des potiers sous une appellation bien spécifique répondant au goût et aux habitudes des consommateurs.



Fig. 15 : Jarrons espagnols à miel. La collerette sous le col sert à contenir de l'eau qui empêche les insectes rampants, et spécialement les fourmis, d'atteindre l'embouchure de la jarre et le miel.

POTERIES DE SAINT-ZACHARIE (VAR)	
Pots à miel Parisien	
	Hauteur..... 0.11 Largeur..... 0.10
	PRIX :
le cent.....	12 francs
Pots à miel Provençal	
	N°..... 1 Hauteur..... 0.14 Largeur..... 0.10
	PRIX :
N° 1, le cent.....	10 francs
	N°..... 2 Hauteur..... 0.11 Largeur..... 0.09
	PRIX :
N° 2, le cent.....	7 francs

Fig. 16 : Catalogue de 1908 commun aux manufactures de poteries Cachard, Deluy, Plumier, Silvy et Passerel à Saint-Zacharie (Var)

Ce petit tour d'horizon de quelques ustensiles en terre cuite utilisés par les apiculteurs⁷ dans les ruchers et dans les mielleries permettra peut-être d'identifier les tessons de

céramiques autre que ceux de jarres disséminés sur les deux ruchers découverts par Jeannine de Ridder au pied du Bonnet du Capelan, au confins des terroirs de Fréjus et de Saint-Raphaël. Il a déjà fait connaître une estampille sur jarre à ce jour inédite. Peut-être permettra-t-il d'ajouter quelques formes nouvelles au catalogue des potiers de Fréjus.

Mais même si elles ne correspondent pas à des ustensiles spécifiques à l'apiculture, les autres formes de céramique encore en place au Bas-Malpey et à la Péguière permettront de dater avec plus de précision ces deux organisation collinaires destinées au logement des abeilles car les jarres, sans doute réemployées, ont pu longtemps rester au fond d'une cave avant d'être trimballées dans les collines.

Les jarres identifiées, qu'elles viennent de Fréjus ou de Biot, font référence au XVII^e siècle. Mais nous avons une multitude d'exemples qui montrent que des jarres de cette époque sont encore utilisées de nos jours dans les milieux ruraux à d'autres fins que d'orner les terrasses. Parfois les fermiers y mettent encore le grain pour les poules et, il n'y a pas si longtemps, les pâtisseries y conservaient leurs œufs. Certaines, enterrées jusqu'au ras du sol de cabanons isolés, y recevaient les eaux de pluie s'écoulant de tuiles fabriquées bien après la mort du potier qui a signé la jarre.

NOTES

¹ Du provençal *abihé, apié*, rucher, lieu plein d'abeilles, collection d'abeilles (F Mistral).

² *Les Cahiers d'Apistoria*, n° 4 A – Cession des 15 et 16 octobre 2005.

³ Alfonso Romero, Santi Cabasa, *La tinajería tradicional en la cerámica española*, Ceac, Barcelone, 1999.

⁴ *Bulletin de la Société d'Histoire de Fréjus et de sa Région*, n° 3, septembre 2002. Articles de Daniel Brentchaloff et de François Carrazé.

⁵ Henri Amouric et Lucy Vallauri, *Voyages et métamorphoses de la jarre*, association An Mil, Aubagne, 2005, p. 62, fig. 2.

⁶ Les différences que présentent entre eux les relevés d'empreintes issues de la même matrice proviennent de l'usure des tampons et surtout de leur impression dans une argile molle parfois collante ou glissante.

⁷ Il est possible d'examiner une bonne partie des poteries ici décrites au Musée des Arts et Traditions Populaires de Moyenne-Provence à Draguignan (ancienne collection Carrazé)